



---

REPÚBLICA DE CABO VERDE

---

DISCOURS  
du

Président de la République du Cap-Vert

**S.E. M. Pedro Verona Rodrigues Pires**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,

J'aimerais commencer, Monsieur le Président, par saluer votre choix pour présider cette 59<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, lequel reflète le prestige dont jouit votre pays, la République Gabonaise, au sein de la communauté internationale et formuler des vœux de succès dans l'exercice de votre mandat,

Je saisis cette occasion pour saluer également la personne du Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Koffi Arman, pour son abnégation et pour son engagement en faveur des causes de l'ONU et de l'Afrique, en particulier. Le moment est également propice, je crois, pour rendre hommage et souligner l'action de votre prédécesseur, le Président Julian Hunte, pour sa contribution appréciable en faveur de l'universalité des Nations Unies.

Mesdames, Messieurs,

Mon pays, la République du Cap Vert, figure parmi les Petits Pays Insulaires. Nous pensons que nos Etats, du fait de leurs conditions spécifiques méritent une audience différenciée de la part de la Communauté Internationale. Ces Etats affrontent des fragilités et des limitations spécifiques dans les domaines économiques, sociaux et écologiques qui doivent être dûment pris en compte. De par son effort propre, mais également avec la contribution indispensable de la communauté internationale, le Cap Vert se prépare à sortir de la condition de PMA. Je dois ici, souligner que notre pays continue d'observer une fragilité élevée qui ne saurait être ni ignorer, ni minimisée. De plus, les Petits Etats Insulaires (PEI) représentent souvent, des réalités physiques et humaines uniques, constituant des patrimoines uniques de l'humanité. Pour ces raisons et d'autres encore, je formule ici et maintenant un appel en faveur des Petits Etats Insulaires.

Monsieur le Président,

La guerre ne saurait être une fatalité. D'ailleurs devant l'étape stade civilisatrice élevé atteint aujourd'hui par l'humanité, je pense qu'il est pertinent de s'interroger si le temps n'est pas venu de dépasser le concept formulé par Klauz Clausewitz (1780-1831), éminent penseur militaire allemand du 19<sup>ème</sup> siècle selon lequel la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens. Je crois, cependant que c'est en pariant sur les négociations, le dialogue et la reconnaissance de la légitimité des intérêts et des droits des uns et des autres, que réside la possibilité de dépasser la nécessité de la guerre en tant que recours dans la résolution de différends nationaux ou internationaux. Enfin, c'est dans le respect de la légalité internationale élaborée avec la participation de tous et par tous également partagée et respectée, laquelle imprègne les principes et les objectifs des Nations Unies que peut résider la réponse à un monde pacifique, prospère et juste auquel l'humanité aspire, sans aucun doute.

J'aimerais cependant réitérer ici et maintenant, notre total rejet de l'usage démesuré de la violence et notre condamnation sans équivoque du recours au terrorisme comme forme de résolution de différends politiques. D'ailleurs, la banalisation de la vie et de la mort, condamnable en soi, constitue un facteur de déshumanisation pour ses adeptes et ouvre la voie aux pires aberrations dans les relations entre les communautés humaines. C'est pourquoi la lutte pour la paix ne saurait s'arrêter, tous et en particulier, les Nations Unies, ayant le devoir impératif de contribuer à rompre le cycle de la violence et à ouvrir la voie de la cohabitation pacifique entre Nations et communautés humaines.

Parmi d'autres maux sociaux qui affligent la planète, susceptibles d'ailleurs d'être combattus efficacement, figurent la faim et la pauvreté dont l'éradication constitue justement un des objectifs de l'agenda du Millénaire. A ce propos, je suis convaincu que le succès du pari sur le combat contre la faim et la pauvreté aurait des effets positifs globaux indiscutables. Cela favoriserait la cohésion et l'harmonie au sein de la famille humaine, renforcerait la qualité des droits de l'homme et parmi ceux-ci le droit le plus sacré et vital qu'est le droit à la vie. Cela permettrait également l'enrichissement matériel et moral de toute la société humaine, contribuerait à la création de conditions nécessaires à l'amélioration de la sécurité internationale, en diminuant les migrations et réduirait les asymétries entre riches et pauvres et éliminerait la raison de frustrations des millions de pauvres et d'affamés qui existent aujourd'hui dans le monde.

Une autre tragédie interpelle nos consciences : c'est le HIV/SIDA qui défie le futur de

Il ne fait aucun doute que sous l'influence des profondes transformations dans les domaines scientifiques, technologiques et socio-politiques, un vaste mouvement de démocratisation des sociétés humaines est en cours, soutenu par l'institution d'Etats de droit. Cependant la simple démocratie politique n'est pas suffisante. Il est indispensable de garantir au citoyen commun la décence et digne, car il n'y a pas de liberté sans dignité. L'on doit également reconnaître qu'il reste encore des restes encore vivaces des « ordres anciens » qui devront être éradiqués définitivement des relations entre personnes et entre communautés, tels que le racisme, la discrimination religieuse et culturelle, l'inégalité entre hommes et femmes, ainsi que le mépris pour les droits fondamentaux de

